





XL Insurance XL Risk Consulting

Réorganisation 2019 - Plan de départ volontaire

Depuis l'annonce faite par la Direction du projet de réorganisation et du Plan de Départs Volontaires qui l'accompagne, vos élus CFE-CGC se mobilisent pour analyser en profondeur ce projet, vous en restituer les informations, collecter vos questions et interpeller la Direction sur l'ensemble des éléments de ses deux projets.

L'ampleur du projet de réorganisation, qui touche toutes les Directions, nous a amené à faire voter une expertise lors du CCE du 20 février. Elle sera réalisée par le cabinet Syndex, qui connaît bien le groupe AXA et notre entité, et qui est surtout déjà intervenu sur le PDV mis en place l'année dernière chez AXA IM.

Un grand nombre de salariés sont déjà passé échanger avec notre équipe CFE-CGC et nous avons pu leur apporter les éclairages nécessaires pour la bonne compréhension du dossier, leur positionnement dans cette nouvelle organisation ou encore expliquer les conditions et les mesures attachées au Plan de départs Volontaires. Dans cette période de transition, le sentiment général s'apparente souvent à de l'inquiétude pour des salariés qui ne peuvent pas se projeter à court ou moyen termes quel que soit l'avenir du poste qu'ils occupent aujourd'hui. Les élus CFE-CGC ont déjà alerté la Direction sur ce stress et insiste pour que la Communication sous toutes ses formes soit mise en place au plus tôt et que chacun soit en mesure de se positionner rapidement.

Les principes du PDV

La Direction s'est engagée à ne procéder à aucun licenciement économique pour mettre en œuvre son organisation. Tout salarié appartenant à une des Catégories Professionnelles ciblées est libre, que son poste soit supprimé ou pas, de rester au sein d'XL Catlin Service, du groupe AXA ou au contraire de quitter le groupe en bénéficiant des mesures proposées par la Direction. Pour pouvoir prétendre au plan, il sera nécessaire de faire la démarche de contacter l'Espace Information Conseil (EIC, une structure mise en place par la Direction dans le cadre du plan, et géré par un cabinet extérieur) qui aidera le candidat à monter un projet, cosigné par le salarié et l'EIC, avant de le présenter devant une commission de validation, composée de membres de la Direction et de représentants des salariés.

Qui peut prétendre au PDV ?

Tous les postes de l'entreprise ont été regroupés au sein de Catégories Professionnelles et c'est au niveau de ces catégories professionnelles que les places disponibles dans le PDV sont ouvertes. Cela veut dire que même si votre poste n'est pas supprimé, vous pouvez prétendre au plan de départ du moment qu'il y a des postes supprimés dans votre catégorie professionnelle.

Les mesures d'accompagnement du PDV:

Mobilité interne

- Au sein d'XLCS SE (79 postes créés en France)
- Au sein du groupe AXA en France
- Au sein du groupe AXA à l'étranger
- Mesures:
 - o Aide à la décision
 - O Aide à la mobilité géographique
 - Aides à la formation
 - Prime de mobilité
- Accompagnement individuel:
 - Espace Information Conseil
 - Espace Mobilité Emploi

Mobilité externe

- Bénéfice d'un congé de reclassement
- Projet professionnel salarié:
 - Aide à la formation d'adaptation
 - Mesures d'aide à la mobilité géographique
- Projet de formation de reconversion:
 - Aide à la formation de reconversion
- Projet de création d'entreprise :
 - o Aide à la création d'entreprise
 - Accompagnement
- Indemnités :
 - Conventionnelle
 - De volontariat



L'expertise

Vos élus CFE-CGC ont voté deux expertises (une sur le volet social et économique et une autre sur le volet Hygiène sécurité et santé au travail). Ces expertises vont nous aider à comprendre la pertinence et les tenants et aboutissements de cette organisation mais aussi, le cas échéant, à obtenir des améliorations de la part de la Direction. Vos retours sur ces sujets sont également particulièrement important pour nous, vous avez été très nombreux à prendre contact avec nous et à nous remonter vos questionnements sur la nouvelle organisation.

Grâce à vous c'est déjà plus de <u>100 questions</u> que nous avons posé à la Direction.

Bénéfice de l'accord GPEC

En début d'année vos élus CFE-CGC ont demandé, et obtenu, que la société XL Catlin Services SE rejoigne le périmètre de la Représentation Syndicale de Groupe. Un des bénéfices de cette demande est que les règles de la GPEC (Accord sur la Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences) nous assurent la possibilité d'un retour dans les 6 mois pour toute mobilité interne au sein de Groupe. Cela signifie que si un salarié, qui dans le cadre de cette réorganisation prendrait un poste ailleurs dans le groupe, aura la possibilité de revenir au sein d'XL Catlin Services dans les 6 mois si la mobilité s'avérait infructueuse.

Concertations sur le PDV

Lors des prochaines séances avec la Direction, et indépendamment des discussions sur l'organisation, vos élus CFE-CGC vont travailler à améliorer les conditions du plan, pas seulement sur l'aspect financier, mais aussi sur les mesures d'accompagnement qui aideront les salariés à trouver une solution au travers d'un nouveau projet professionnel. L'analyse poussée du document qui nous a été remis, ainsi que les premiers retours du cabinet d'expertise, nous a permis d'identifier d'ores et déjà plusieurs point qui peuvent progresser.

Par ailleurs, à l'approche de la retraite, un certain nombre d'entre vous ne souhaite pas évoluer dans un environnement qui change radicalement. La CFE-CGC va proposer d'intégrer des mesures particulières pour permettre à ces salariés, qui remplissent certaines conditions, de quitter l'entreprise si c'est leur souhait.

Vos élus CFE-CGC sont conscients que la période est difficile pour beaucoup d'entre vous. Les décisions prises au plus haut niveau du groupe ont des conséquences importantes sur les salariés. Vos élus CFE-CGC ont fait le choix de communiquer les informations dont ils disposent afin de les partager au maximum avec les salariés. Nous allons organiser d'ailleurs plusieurs assemblées (la première se tenant le 13 mars de 12h30 à 14h dans la salle du foyer, au RDC à côté de l'auditorium) afin d'échanger avec le plus grand nombre possible d'entre-vous.

Soyez assurés que dans cette période difficile, vous trouverez toujours chez nous l'information, le soutien et l'accompagnement dont vous pourriez avoir besoin. N'hésitez pas à nous contacter.

Vos élus CFE-CGC (→au 3ème Asie/Afrique)

Hedi Ben Sedrine	57 92 24	Patricia Nunez	57 91 63
Guillaume Robieux	57 91 35	Christiana Peter	57 92 61
Laurent Lamarle	57 85 18	Paul de Torres	57 92 28
M-Christine Leclercq	57 85 84	Sandrine Boisset	57 83 08
Adeline Sangu	57 95 56	Eric Gaulmin	57 85 74
Sandrina Caraco	57 82 26	Muriel Mont	57 96 79
Véronique Lagoutte	57 80 31	Jean-F. Grelier	57 81 78



